

Je puise, donc j'épuise

Jean-Marie Harribey

Le Sarkophage, n° 14, septembre 2009¹

Dans un précédent numéro du *Sarkophage* (n° 9, novembre 2008), j'avais commenté et critiqué (« La croissance élitiste ») le livre de Jean-Paul Fitoussi et Eloi Laurent, *La nouvelle écologie politique* (Seuil, 2008). La thèse des auteurs était qu'« on peut décider d'une croissance aussi forte que l'on veut (donc d'un prélèvement correspondant sur les stocks de ressources) à condition de disposer d'un niveau de connaissances suffisant pour assurer la pérennité du système. » (p. 54). Ils faisaient donc leur l'hypothèse de la substituabilité infinie entre les facteurs de production, qui est sous-jacente à la conception de la soutenabilité faible qu'on trouve dans le mot d'ordre officiel du développement durable, façon « capitalisme vert ».

Eh bien, un an après cette profession de foi, Jean-Paul Fitoussi, coordinateur de la « Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social », présidée par Joseph Stiglitz, mange son chapeau. À la veille de remettre le rapport de cette commission à Nicolas Sarkozy, Fitoussi déclare dans un entretien à *Alternatives économiques* (n° 283, septembre 2009) : « Une situation est soutenable si nous pouvons léguer aux générations futures un capital au moins aussi élevé que celui dont nous avons disposé. L'idée est simple, mais la difficulté tient à ce qu'il existe plusieurs catégories de capitaux : le capital économique (les patrimoines des entreprises, des ménages, des administrations publiques), mais aussi le capital humain et, bien sûr, le capital naturel. Il faudrait pouvoir agréger toutes ces catégories de capitaux. Nous proposons un indicateur d'épargne nette ajustée qui mesure les variations du capital global, incluant le capital naturel. Cela suppose de savoir déterminer, en dehors du marché, un système de prix implicites. Ce système de prix devrait être tel que, quand certaines ressources tendent vers zéro, leur prix tend vers l'infini. Ainsi, quelle que soit l'importance du capital économique ou du capital humain, ils ne compenseront pas l'érosion du capital naturel si une ressource naturelle est en train de disparaître. »

Qui faut-il croire, le Fitoussi du cru 2008 ou le Fitoussi 2009 qui dit exactement le contraire du premier ? Cette contradiction est révélatrice de l'impasse théorique et politique dans laquelle le discours économique dominant est enfermé. Il n'y a plus guère d'économiste libéral ou d'économiste imprégné, comme Fitoussi, de la tentative de « synthèse » néoclassique-keynésienne de l'après-guerre qui n'admettent pas aujourd'hui que le monde est confronté à une crise écologique aux conséquences incalculables. Il leur faut donc intégrer celle-ci dans leur corpus théorique. La trouvaille est habile : puisque le souci des générations futures se résout en transférant dans le temps un stock de capital intact, il suffit de tout ramener à du capital et de compléter la définition qu'avait donnée l'économiste britannique John Hicks dans les années 1950. Ainsi, les connaissances et le savoir-faire désormais tenus pour du capital humain et les ressources naturelles constituant notre capital naturel viennent s'ajouter au capital économique.

C'est beau comme de l'idéologie habillée d'équations savantes. Au moins trois failles s'ouvrent sous les pieds des idéologues. Premièrement, tout élément matériel ou humain est ramené à du capital, c'est-à-dire susceptible d'être inscrit dans une logique de rentabilisation. Par exemple, l'individu est censé effectuer un calcul comparant le coût d'une année

¹ *Le Sarkophage* a malheureusement tronqué l'introduction ci-dessus, ce qui la rend, dans l'article publié dans ce journal, fautive et incompréhensible. Elle est ici rétablie.

supplémentaire d'études et le revenu supplémentaire qu'elle lui procurera ensuite. Dans cette problématique, les dépenses de formation sont considérées comme le résultat d'un choix et d'un investissement individuels, même si l'éducation se fait dans un cadre public non marchand au sein duquel l'essentiel de son financement est socialisé. En ce qui concerne l'utilisation de la nature, sa valeur pour les générations à venir est estimée au moyen de la procédure d'actualisation, le taux d'intérêt signifiant la préférence pour le présent et donc la dévalorisation du futur.

Deuxièmement, la Banque mondiale a mis au point un indicateur de soutenabilité appelé « épargne nette ajustée », dont le principe est repris par la Commission Stiglitz (<http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm>) ainsi que par le Conseil économique, social et environnemental français (<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/pravi/PA090127.pdf>). Cet indicateur est construit en partant du stock d'épargne brute nationale duquel on soustrait la dépréciation du capital économique et celle du capital dit naturel, et auquel on ajoute les investissements nets en formation. On obtient ainsi un stock d'épargne nette ajustée et on vérifie s'il varie positivement ou négativement d'une période à l'autre. Qu'est-ce qui empêche de tenir cet indicateur pour représentatif du bien-être présent et futur ? Le fait qu'on ne sorte pas d'une évaluation monétaire. Celle-ci ne pose pas de problème insurmontable pour la dépréciation du capital économique, mais relève de l'arbitraire pour la dégradation de la nature que l'on ne peut mesurer que par le coût de réparation éventuelle, souvent partielle, de cette dernière, et surtout parce que, pour déterminer une dépréciation, il faut connaître la valeur de départ, chose impossible pour la nature qui n'a pas de valeur économique intrinsèque préalable à l'activité humaine.

Troisièmement, l'absence de prix de marché pour bon nombre d'éléments naturels taraboude à ce point les tenants du système que le pas entre la monétarisation et la marchandisation est vite franchi dès lors qu'on instaure des droits de propriété sur les biens communs. Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'une sourde bataille soit menée au sein de l'Organisation mondiale du commerce pour que soient conclus les accords sur le commerce des services (AGCS) et sur le droit de propriété intellectuelle (ADPIC). La période actuelle est celle de l'avancée de la frontière de l'espace de la propriété privée. Un peu comme les enclosures en Angleterre au XVIII^e siècle et les lois sur le vol de bois dans la Prusse du XIX^e avaient rendu possible la privation des pauvres de leurs droits coutumiers, la reprise d'une forte accumulation du capital exige aujourd'hui un élargissement des droits de propriété et donc une expropriation du bien commun, qu'il s'agisse de la nature ou de la connaissance.

Pendant ce temps se prépare la Conférence de l'ONU à Copenhague en décembre 2009 pour donner une suite au Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Que voit-on se profiler ? Un accord *a minima* qui pérennisera vraisemblablement les mécanismes marchands actuels, à savoir la possibilité d'échanger des droits d'émission sur le marché créé à cet effet, et aussi celle qu'auront les entreprises du Nord d'obtenir des crédits carbone en investissant à moindre coût au Sud, qu'elles revendront ensuite à prix d'or sur le marché. Déjà, des fonds spéculatifs fourbissent leurs armes pour participer à ce futur casino-carbone.

Tout se tient donc. D'une part, une conception étroite, faible, de la soutenabilité, pariant sur un progrès technique infini faisant fi de l'épuisement des ressources non renouvelables ; d'autre part, la remise entre les mains du marché le soin de dire le prix d'un climat non perturbé et d'attribuer au plus offrant le droit d'utiliser l'air, l'atmosphère et de façon générale l'ensemble de la nature. Sans doute conscient des limites de cette approche de la question écologique, Fitoussi se livre à un grand écart qui ressemble fort à un saut périlleux, celui que l'humanité exécute avec la nature. En effet, puiser sur les ressources naturelles non renouvelables, c'est les épuiser, et il n'y aura pas toujours des biens de substitution. Il faudra donc réduire la ponction, ce qui ne signifie pas pour autant nécessairement une décroissance

de la production. Mais c'est une autre histoire. À suivre donc...